ASSEMBLEE GENERALE DU 21 FEVRIER 2006 RAPPORT MORAL

L'année 2005 a été comme la précédente une année de forte croissance. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des jeunes retraités issus du plan de restructuration d'EADS-ST mais aussi des plus anciens qui depuis de nombreuses années étaient restés pour des raisons qui leur sont propres à l'écart de notre Amicale. Bien entendu, d'autres n'ont pas souhaités continuer le chemin avec nous, ce n'est pas un phénomène nouveau. Tous les ans nous enregistrons quelques dizaines de départs. Par contre cette année, nous leur avons adressé un courrier ce qui a eu quelques conséquences favorables. Ceci étant bienvenue à toutes et à tous, ces mouvements sont garants de notre pérennité, ils sont aussi porteurs d'exigences nouvelles qui demandent de plus en plus de bénévoles. Dans ce domaine et je l'ai indiqué à de très nombreuses reprises au cours de l'année, nous sommes assez déçus. Exprimer des souhaits raisonnables, rien de plus normal mais au rythme actuel du désintéressement, il faudra que nous admettions si cela perdure de mettre la barre moins haute dans nombre de domaines.

Mais me diront certains, ce n'est pas spécial au monde associatif et ils ont raison. Ceci étant toutes les Amicales/ Associations participantes au G3AM ont des problèmes et toutes revoient à la baisse leurs prestations et pour certaines d'une manière très importante. Je ne vous cache pas que cela me déçoit, le modernisme, la mondialisation seraient-ils de nature à favoriser l'égoïsme, c'est une crainte qu'il faudra gérer au mieux dans les années à venir.

Maintenant quelques chiffres

- Le nombre d'adhérents ayant payé une cotisation 2005 est de 483. Il se compose de 406 titulaires et de 77 invités, ce dernier chiffre est assez stable par rapport à 2004. On notera également que 139 membres bienfaiteurs utilisent les services de la Commission Micro- informatique. Au total c'est 622 cotisants pour l'année écoulée.
- Les mouvements de trésorerie correspondant à l'ensemble de nos activités de l'année dont les détails sont repris dans les différentes rubriques du compte d'exploitation arrêté au 31.12.2005, représentent 371 000 .
- _ En total cumulé le nombre d'adhérents utilisateurs de nos activités payantes est de 672 soit 272 individuels représentant 56% de l'ensemble des adhérents 2005. Ces chiffres n'incluent pas les 139 utilisateurs de l'activité micro-informatique.

Toutes ces valeurs sont importantes, elles demandent une rigueur permanente de gestion garante également en principe d'une équité totale pour tous.

C'est pourquoi, afin d'alléger le travail des trésorières, nous avons décidé en accord avec celles-ci depuis octobre de passer toute la trésorerie sur informatique. Il nous faut aussi dans ce domaine comme dans d'autres utiliser les compétences et les disponibilités de chacune, ce qui n'interdit pas de revenir à une solution manuelle, mais ce serait dommage.

Devant la multitude de chiffres et compte tenu des imputations diverses la cohérence entre les comptes d'exploitation et bilan provisoire à chaque fin de mois en est grandement facilitée.

Enfin il nous restait une opération de rapprochement avec l'arrêté du compte courant à chaque fin de mois qui ne s'effectuait que vers le 10 du mois suivant car nous devions attendre la sortie papier du document bancaire.

Très prochainement nous aurons accès par Internet à notre compte car après négociation avec le Crédit Lyonnais les frais inhérents à ce service nous sont offerts à titre gratuit.

Maintenant que le décor est planté, je voudrai vous donner quelques informations sur le fonctionnement des principales commissions. En cours d'année certains Responsables n'ont pas souhaité poursuivre leur activité bénévole.

Ce sont : Mme Maryse AJILI à la Commission Voyages et Culture, Mme Alice MORANGE à la Trésorerie et Mr Jacques BENTAMER à la communication interne.

Ce n'est jamais facile en pleine année de changer de leader, il a donc fallu au plus vite trouver des solutions parmi les disponibilités potentielles. Quelles que soient les raisons, personnelles, santé,

autres, qui les ont conduit à prendre ces décisions, je tiens au nom du Conseil d'Administration et du Bureau à les remercier pour leur contribution au fonctionnement de notre Amicale.

Je n'oublie pas de citer et avec beaucoup d'émotion Michel TORTEY qui nous a quitté fin juillet et qui assumait, malgré sa maladie les fonctions de contrôleur des comptes.

Je voudrais à ce stade revenir ou pour certain les informer sur la personnalité des titulaires qui assurent des fonctions importantes dans notre organisation. Je veux parler des conjointes non anciennes de l'Aérospatiale, qui ne devraient pas être selon certains au bureau !!!! Celui-ci devrait être réservé aux ex-Aérospatiale. Grande idée que fort heureusement le législateur ; c'est-à-dire nos statuts mis en place par plus ancien que nous n'a pas retenu

1/4

..... et que cela est sage.

Enfin pour faire simple, on est titulaire ou pas !! les postes d'Administrateur et/ou à Responsabilité sont à pouvoir dans cette catégorie d'adhérents. Les personnes ont été élues alors pour aller jusqu'au bout de ma pensée, si un jour nous avons une carence telle que seul un conjoint ou un invité serait en mesure de prendre une Responsabilité y compris la plus haute, eh bien, l'Assemblée Générale votera en fonction des candidatures qui lui seront présentées. Ce que je viens de vous dire peut surprendre quelques personnes, n'est pas toutefois une hypothèse d'école. Cette situation était celle en vigueur jusqu'à l'an dernier à AMICOPER dont le Président élu et réélu pendant dix ans n'a travaillé que six mois sur l'Etablissement de Marignane, il y a plus de cinquante ans !!!! Et cela a été un excellent Président.

Alors voyez-vous, les quelques personnes qui prônent des solutions extrêmes, je leur demande de bien réfléchir aux conséquences de leur exigence et de prendre eux-mêmes leur décision concernant leur poursuite ou non du chemin de l'Amicale. Enfin pour clore ce chapitre, je souhaite mettre à l'honneur les trois femmes visées qui sont venues me voir individuellement pour me dire à peu près ceci « Alors si je gène autant que cela je vais être amené à partir ». Je les ai convaincu de rester car on ne part pas sur une demande injuste, cinglante et vexatoire.

Merci et bravo à vous Mesdames Danielle BOUCHE, Liliane CAROFF, Micheline GAUTHIER, même si vous n'êtes pas des ex Aérospatiale, vous avez largement contribué comme beaucoup d'autres femmes à l'évolution de vos maris, ce n'est donc pas maintenant que hypocritement on va vous demander d'aller voir ailleurs.

Alors maintenant les Commissions en 2005

<u>La Commission Voyages et Culture</u>: Jean Claude SLAMA, Vice Président en a accepté la responsabilité. Des renforts sont venus : Mesdames Christiane DUZES,

Jocelyne REGNIER-FERY, Annette ROOSS, Chantal BERTRAND mais aussi Henri FERY. Cela nous a permis de donner une structure à la nouvelle organisation.

Beaucoup de sorties et voyages ont été un succès. Comme les années précédentes quelques sorties ont été annulées faute d'une participation insuffisante.

Ce n'est pas nouveau. Il semblerait d'ailleurs que les nouveaux entrants dans notre Amicale soient moins intéressés par ce type de prestations...... c'est à suivre. Enfin nos voyages moyens et longue durée se sont déroulés correctement même si la Croatie/Slovénie a été assez perturbée par la pluie et quelques incohérences organisationnelles. Enfin le voyage au GUATELAMA/MEXIQUE organisé par le G3AM (c'était le premier) a montré que des améliorations devaient être mises en place dans le domaine du relationnel, de l'information et de la transparence.

Le bilan de cette commission ne serait pas complet si nous ne nous attardions pas un peu sur la location d'appartements dans la copropriété de l'immeuble Bettex. Nous rappelons que pour bénéficier des conditions privilégiées que nous a accordé le CE, il faut être adhérent à l'Amicale et jouer la transparence.

Cela veut dire qu'un couple paie deux cotisations et s'il fait venir ses enfants et petits enfants paie également une contribution forfaitaire de 15 ou 30 _ selon l'appartement choisi afin d'être cohérent avec ceux qui paient une cotisation pour les enfants, petits enfants qui participent à nos sorties et ce bien entendu conformément au règlement intérieur de notre Amicale.

Je rappelle également qu'actuellement nous ne payons que le coût de fonctionnement des appartements. Il est inutile d'essayer de nous faire croire « j'y vais seul avec ma femme ». Tout se sait, alors s'il vous plait utilisateurs du Bettex ayez un comportement Amicaliste.

La Commission Micro-informatique. Elle n'a pas enregistré de renforts ; il faut donc y penser et essayer de la renforcer pour tenir les potentialités à venir. Cette année 2005 a été une année un peu creuse même si dans le dernier trimestre on a noté de nouvelles possibilités de fournitures. Cette année a aussi été marquée par une mise en cohérence du protocole d'accord EADS ST / AAA/MU avec le contrat de location vente des containers au 1^{er} janvier 2005 et ce pour une durée de 5 ans. C'est et de très loin la Commission qui nous procure le plus de disponibilités. Sachons garder cet avantage admis et paraphé en assurant son fonctionnement avec rigueur.

Merci à Monsieur Pierre CHEYMOL et aux personnes qui l'entourent de venir en fin de journée dans les locaux d'EADS ST pour servir et dialoguer avec les demandeurs.

Enfin cette commission c'est aussi pour les plus réservés d'entre nous à l'informatique d'avoir la possibilité pour une somme modique de s'initier et plus si affinité à ce milieu pas si rébarbatif que cela. Et puis quel plaisir de pouvoir traiter son ordinateur de bureau ou son portable de tous les noms lorsqu'il ne répond pas à vos injonctions.... Enfin je rassure les nouveaux utilisateurs, cela n'y fera rien.

<u>La Commission rédactionnelle</u>. Ma position de départ est « il faut faire tout ce qui est possible pour maintenir la diffusion de notre semestriel » C'est mis à part quelques notes ou textes à mi année que je rédige notre seul document utilisable par tous. Retenons simplement qu'à partir de maintenant, toute personne rédigeant un texte manuscrit devra

l'envoyer à Madame Chantal BERTRAND qui en assurera la saisie informatique. Tous les autres textes saisis pas les émetteurs seront comme dans le cas précédent transmis par mail à Monsieur Pierre CHEYMOL qui assurera la centralisation, la mise en forme éventuelle avec l'appui et l'aide concrète des services arts graphiques et reprographie de EADS ST. A la fin de chaque semestre aura lieu une réunion interne regroupant toutes les bonnes volontés pour mettre un point final à la maquette avant retouches finales et impression.

Ce n'est certainement pas l'organisation optimum. Nous allons faire notre possible pour la faire fonctionner. Nous attendons une/ou des candidature (s) afin de revenir à une organisation plus simple.

Le secrétariat, l'animation et les relations avec la Mairie. Toutes ces activités sont de la responsabilité de Madame Micheline GAUTHIER aidée de Madame Danielle BOUCHE, de leurs maris et de toutes les bonnes volontés qui permettent l'installation et la décoration des tables, vidéo, sons etc

C'est en particulier pour leur venir en aide occasionnellement que nous avons créé la fonction de « bénévole à la demande » ; c'est-à-dire toutes les personnes qui veulent bien aider sans être dans une structure organisée à l'inverse des bénévoles cooptés qui eux sont dans une Commission.

Si vous souhaitez faire partie de ces bénévoles à la demande, faites-vous connaître auprès de Micheline GAUTHIER, nous avons toujours besoin de bras.... Mais aussi des idées car tout ce qui est fait dans ce domaine est visible et aisément perfectible.

- <u>La Commission photo vidéo</u> Personne ne s'est manifesté pour prendre en charge celle-ci malgré que nous ayons acheté cette année un matériel de vidéo projection qui a été utilisé à la satisfaction de tous les présents lors de la présentation du film de Mr et Mme CORNEC sur le voyage à BRUGES/BRUXELLES. A la suite des voyages longue durée effectués cette année certains ont souhaité qu'une séance photo soit organisée avec les participants au voyage. Pour l'immédiat ce n'est pas possible les projections seront faites comme à l'accoutumé lors de nos réunions mensuelles.
- Le contrôle des Comptes II serait trop long de revenir sur des incidents fâcheux qui se sont déroulés pendant le premier semestre et qui ont eu pour conséquence de voir arriver au CE et à la Direction d'EADS-ST des informations sur nos comptes et/ou sur des actions ciblées faites par le Président. Depuis le second semestre, faute de candidat crédible, nous avons opté pour un contrôle des comptes par deux Administrateurs Mrs Gérard ROOSS et Jean Jacques MATHIS associés à un adhérent Monsieur Paul PERES qui va d'ailleurs tout à l'heure présenter sa candidature au poste d'Administrateur. Dorénavant afin de faciliter leurs travaux, ils pourront s'ils le souhaitent consulter au mois le mois tous documents émis par les Trésorières.

our conclure ce rapport moral, quelques interrogations et remerciements.

- · D'abord les interrogations
 - 1. Nous sommes toujours environ 60% des adhérents qui utilisent réellement les services payants de l'Amicale, cela à même plutôt tendance à diminuer compte tenu de l'augmentation du nombre d'adhérents. Les services gratuits galette, pot de vacances, et de fin d'année, assemblée générale ont par contre la tendance inverse. Pour les lotos de mars et d'octobre, nous sommes stables malgré un budget substantiellement en hausse pour les cadeaux et une stabilisation du coût des cartes de jeux.

Est-il possible d'améliorer ces chiffres ou tendances :

- Création d'activités nouvelles comme déjà évoquée à l'AG 2004. Pas de candidats
- Améliorer la communication, je crois pouvoir dire que cela a été engagé dans plusieurs domaines, avec :
 - _ une consultation « intention » sur tous les voyages programmés 377 réponses.
 - _ une amélioration de la qualité de notre catalogue sorties et voyages
 - _ une contribution financière importante de l'Amicale afin d'utiliser une part substantielle de l'excédent micro informatique
 - _ une transparence fine dans les prix des voyages, avec un solde ajusté au plus près et même en cas d'informations post fixation du prix final des remboursements à l'Euro près (Forêt Noire, Croatie/Slovénie, Guatélama/Mexique)
 - _ une lettre d'information à tous sur la contribution financière du CE car nous nous sommes aperçus que tous les adhérents n'avaient pas noté cette information avec l'attention qu'elle mérite
 - _ autres idées déjà évoquées à l'AG 2004 ce sera pour 2006 une augmentation conséquente de la contribution financière de l'Amicale compte tenu de l'excédent à fin 2005.
 - 2. L'augmentation du nombre d'adhérents et des cotisations. Je vous ai dit tout à l'heure qu'elles étaient au nombre de 622. On peut penser être proche du sommet de la courbe tant qu'il n'y aura pas d'autre plan d'adaptation de l'emploi chez EADS ST. Ce qui entre nous est souhaitable. Mais il ne faut pas oublier tous ceux qui n'osent pas, ne souhaitent pas, c'est donc à chacun de faire l'effort de se rapprocher de ces personnes.

3/4

- 3. Des efforts doivent être faits dans le domaine de la solidarité avais-je déclaré à l'AG de 2004. Pour la première fois nous sommes arrivés très près du budget alloué aux titulaires auquel il y a lieu d'ajouter la solidarité Invités.
 - Mesdames Simone GUERLESQUIN et Chantal BERTRAND s'y sont employées. Là aussi, il s'agit d'un problème de communication entre nous.
 - Mais attention les actions de solidarité ne peuvent se faire qu'avec l'aval des Responsables afin de ne pas soit faire des doublons soit des actions non concertées.
- 4. Enfin la dernière interrogation concerne notre devenir au sein du G3AM. Après deux ans de fonctionnement, force est de constater que le bilan est assez pauvre. L'intégration de Matra a été un échec. Deux Amicales Aérospatiale sont devenues membre associé ENTREPRENDRE AVEC AMICOPTER et LE GRAND CELLIER. Une amicale AMICOPTER a quitté le Groupement. Les finalités de chacune des Amicales sont très éloignées tel que les ALOUETTES (La Courneuve) 3AM (Montmorency) APRES (Suresnes) AE2A (Cannes qui est d'ailleurs devenu un Etablissement ALCATEL) par rapport aux poids lourds qui organisent de leur côté des manifestations, sorties et voyages ARCAB (Bourges) ARCAA (Bordeaux) AAA/MU.

J'ai donc proposé au dernier CA de réduire la cotisation de 50% afin de l'imiter l'excédent budgétaire et de financer l'Amicale organisatrice du voyage annuel puisqu'elle agit pour le compte des autres amicales. Ces propositions ont été refusées et j'ai même entendu des propos discourtois à l'égard des adhérents de l'AAA/MU.

De même, nous posons beaucoup de questions sur l'apport positif de notre adhésion à la FNAR dont le coût est loin d'être négligeable. Certes, la différence est grande entre une Fédération qui discute, ou donne un avis à l'échelon National, voire Européen et une Amicale comme la notre.

Le fossé nous parait trop grand. Si par exemple on peut considérer que l'appui de cet organisme et d'autres d'ailleurs ont été positifs dans le cas de la loi sur la pension de reversion, il n'en n'est pas de même sur l'harmonisation ou les colloques à l'échelon européen.

Je vous reparlerais de ces deux points dans le chapitre budget 2006 qui tient compte des décisions prises par le Conseil d'Administration du 12 janvier.

Et pour finir les remerciements

Toutes celles et ceux qui ont contribué à notre essor doivent être remerciés. Un appui particulier à Madame Simone GUERLESQUIN qui a servi pendant 14 ans notre Amicale avec beaucoup de discrétion et de sensibilité. Remerciements aussi à vous les adhérents qui parfois par vos commentaires constructifs et simples font ou peuvent faire avancer positivement notre fonctionnement présent et à venir.

Remerciements à ceux qui nous entourent, le Conseil Général, la Mairie des Mureaux mais aussi d'une manière plus ponctuelle à tous ceux qui nous donnent avis et conseils qui peuvent faciliter nos prises de décisions. A ces divers titres, ils font, de notre point de vue, partie de la solidarité au sens le plus noble du terme.

Et pour terminer la Direction d'EADS-ST dont le nouveau Directeur Monsieur Rémi de BADST poursuit et à même amélioré avec le protocole micro informatique ce que son prédécesseur Monsieur Marc Milliotte avait accepté et validé. Enfin le Comité d'Etablissement qui en premier lieu doit faire face aux conséquences de l'adaptation des effectifs et continue de nous accorder une contribution financière très honorable. Que Monsieur Alain Hervieu Secrétaire du CE ainsi que les personnes qui l'entourent soient associées à nos marques de sympathie.

Au moment de conclure ce rapport moral 2006 dont j'ai essayé d'être le plus exhaustif possible, je voudrais vous dire que tous les Responsables de notre Amicale, à quelque niveau qu'ils soient, font de leur mieux afin de satisfaire le plus grand nombre. Je sais que quelques personnes (très peu) portent parfois des jugements sévères à l'encontre de l'une ou de l'un c'est leur avis nous le respectons, nous demandons une seule chose que le respect de la personnalité de chacun soit préservé.

Je vous remercie de votre attention.

4/4